

# POPULATION & SOCIÉTÉS

## La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche

Laurent Toulemon\*

L'apport des migrations à la dynamique démographique de la France ne se limite pas aux entrées sur le territoire : les immigrants ont des enfants après leur arrivée en France. Ces enfants, par définition, ne figurent pas au solde migratoire mais au solde naturel [1]. Comment les prendre en compte pour estimer la part de l'immigration dans la natalité de la France ? Il existe trois manières de procéder, qui correspondent à autant de questions. Tout d'abord, quelle est la proportion d'enfants nés en France dont l'un ou l'autre parent est immigré ? Ensuite, où se situe la fécondité des immigrés par rapport à celle du pays d'origine et celle du pays de destination ? Enfin, quel serait le niveau de fécondité de la France en l'absence d'immigrés ?

### ◆ Une naissance sur huit est de mère immigrée

Le bulletin de naissance de l'état civil mentionne la nationalité des parents et permet donc d'estimer la part des naissances issues de parents étrangers y compris s'ils sont en situation irrégulière. Dans cet article, nous nous en tiendrons à la France métropolitaine. Au cours des années 1991-1998, un enfant sur dix y est né d'une mère étrangère (10,3%) et un enfant sur neuf d'un père étranger (11,4%) [2].

Depuis les années quatre-vingt, on a défini une nouvelle catégorie statistique pour mieux évaluer l'apport de l'immigration à la

dynamique de la population. Aux catégories d'*étranger* (personne installée en France sans avoir la nationalité française) et d'*immigrant* (personne née à l'étranger et installée en France, y compris si elle est française de naissance), les démographes, suivis par le Haut Conseil à l'Intégration, ont proposé d'ajouter la catégorie d'*immigré*, définie comme une personne née hors de France sans être française de naissance, et installée dans le pays pour au moins un an. Au recensement de 1999, on comptait 4310000 immigrés, dont 1560000 (soit 36%) étaient devenus français [3]. Un tiers des immigrés ayant acquis la nationalité française, les immigrés sont plus nombreux que les étrangers et sont donc à l'origine d'un nombre de naissances plus élevé. D'après l'Étude de l'histoire familiale, vaste enquête réalisée par l'Insee et l'Ined dans le cadre du recensement de

Tableau 1 - Répartition des naissances en France métropolitaine en 1991-1998, selon les origines du père et de la mère (en %)

Père	Mère			Ensemble des mères
	née en France métropolitaine	immigrée	autre situation *	
né en France métropolitaine	76,6	3,8	2,6	83,0
immigré	3,8	8,6	0,4	12,8
autre situation*	2,8	0,5	0,9	4,1
Ensemble des pères	83,3	12,9	3,9	100,0

\* : né(e) français(e) à l'étranger ou né(e) dans les Dom-Tom.

Champ : naissances en France, 1991-1998.

Note : les naissances d'au moins un parent immigré sont présentées sur fond gris : elles représentent 17,1% des naissances (3,8+3,8+8,6+0,4+0,5).

Source : Insee-Ined, enquête Étude de l'histoire familiale.

\* Institut national d'études démographiques

### Éditorial - La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche

• Une naissance sur huit est de mère immigrée - p. 1 • La moitié des enfants d'immigrés sont issus d'un couple mixte - p. 2 • La fécondité des immigrées en approche classique : 2,5 enfants par femme en 1991-1998 - p. 2 • Moins d'enfants que les natives avant la migration, plus d'enfants par la suite - p. 2 • Un nouvel indice pour la fécondité des immigrées : 2,16 enfants par femme - p. 3 • Des écarts réduits entre pays d'origine - p. 4

1999 (1), la proportion de naissances issues de mère immigrée est de 13 % pour la période 1991-1998, alors que 10 % seulement des naissances sont issues de mère étrangère (tableau 1).

### ◆ La moitié des enfants d'immigrés sont issus d'un couple mixte

Une fois sur deux, les enfants d'immigrés sont issus d'un couple «mixte», au sens où il réunit un parent immigré et un parent non immigré (tableau 1). Sur ce tableau, on a distingué les parents nés en France métropolitaine, les parents immigrés et les autres parents, nés dans les Dom-Tom ou nés Français à l'étranger.

Au total, plus d'une naissance sur six (17,1 %, chiffres sur fond grisé dans le tableau 1) est issue d'au moins un parent immigré, les couples mixtes (un parent est immigré et l'autre non) faisant jeu égal avec les couples où les deux sont immigrés : respectivement 8,5 % et 8,6 % des naissances. Les naissances de couples mixtes se répartissent elles-mêmes de façon équilibrée entre les couples où c'est le père qui est immigré (4,2 %) et ceux où c'est la mère (4,3 %).

### ◆ La fécondité des immigrées en approche classique : 2,5 enfants par femme en 1991-1998

Comment expliquer que les immigrés contribuent à 12,9 % de la natalité de la France, alors que la proportion d'immigrés, globalement stabilisée depuis 25 ans, est seulement de l'ordre de 7,4 % de la population de la France métropolitaine [3] ? Trois facteurs expliquent cet écart : la structure par âge des immigrés est plus favorable à la natalité ; leur fécondité est plus élevée que celle du reste de la population ; elle se concentre dans la période de leur vie qui suit leur arrivée en France, si bien que la sous-fécondité de la période précédente n'est pas prise en compte.

La fécondité des immigrées est plus élevée que celle du reste des femmes : 2,50 enfants par femme contre 1,65 – la moyenne générale pour le pays s'établissant à 1,72 (tableau 2) (il faut rappeler qu'en 1991-1998, période étudiée ici, la fécondité était plus basse qu'aujourd'hui). Le surcroît de fécondité des immigrées ne pèse donc guère dans la moyenne nationale : il la fait passer seulement de 1,65 à 1,72, soit 0,07 enfant, ce qui est peu. Cette faible incidence s'explique par le fait que les immigrées représentent seulement 7,4 % de la population et 8,5 % des femmes en âge d'avoir des enfants.

(1) L'enquête Étude de l'histoire familiale livre des données extrêmement précises sur la fécondité des hommes et femmes immigrés. Réalisée auprès d'une personne adulte sur cent dans le cadre du recensement de 1999 (235 000 femmes et 145 000 hommes), elle renseigne pour la première fois à cette échelle sur les dates de naissance des enfants, la nationalité à la naissance, le lieu de naissance et la date d'arrivée en France métropolitaine pour les personnes nées outre-mer ou à l'étranger. Pour disposer d'un effectif de naissances suffisant, l'étude porte sur l'ensemble des années 1991-1998.

Ce calcul synthétique additionne les taux de fécondité observés à chaque âge, comme le font habituellement les démographes quand ils calculent des indices conjoncturels. Il suppose implicitement que la fécondité varie seulement en fonction de l'âge et que ce profil de fécondité par âge donne une idée raisonnable de la progression de la fécondité au cours de toute la vie, sans être perturbé par d'autres phénomènes. Or cette hypothèse n'est pas vérifiée pour les immigrées, dont le profil de fécondité est fortement marqué par le moment de la migration, c'est-à-dire très lié à l'âge qu'elles avaient lors de la migration.

### ◆ Moins d'enfants que les natives avant la migration, plus d'enfants par la suite

L'Étude de l'histoire familiale permet, en effet, de distinguer dans la fécondité des immigrées les naissances antérieures à la migration et les naissances postérieures (figure 1). Elle révèle que les immigrées entrées très jeunes en France, avant l'âge de 13 ans, ont à peine plus d'enfants que les femmes nées en métropole (la différence n'atteint pas 0,4 enfant en plus en moyenne). À l'opposé, si elles sont entrées vers 25 ou 30 ans, leur fécondité est très supérieure à celle des autres femmes, avec toutefois un profil très particulier : elles avaient en moyenne, au moment d'entrer en France, *moins d'enfants* que les femmes de leur âge natives de France. Souvent leur migration est associée à la formation d'un couple [4] ; sans doute ont-elles attendu d'être installées pour commencer à avoir des enfants ; on peut également penser que, dès le départ, les exigences de la migration ont sélectionné les femmes ayant moins d'enfants à charge. Quoiqu'il en soit, l'année de la migration marque une forte discontinuité entre une faible fécondité avant le départ et une forte fécondité dans les quelques années qui suivent. Après quoi, la fécondité des immigrées se rapproche progressivement de la fécondité des femmes nées en France, et ce d'autant plus que les femmes sont arrivées jeunes.

La découverte de ce profil discontinu oblige à repenser le mode de calcul de la fécondité des immigrées. En effet, en ne tenant compte ni du creux important de la fécondité qui précède l'installation en France, ni de la forte fécondité au cours des années qui la suivent immédiatement, le calcul classique de la somme des taux

Tableau 2 - Indice conjoncturel de fécondité en 1991-1998 selon le lieu de naissance

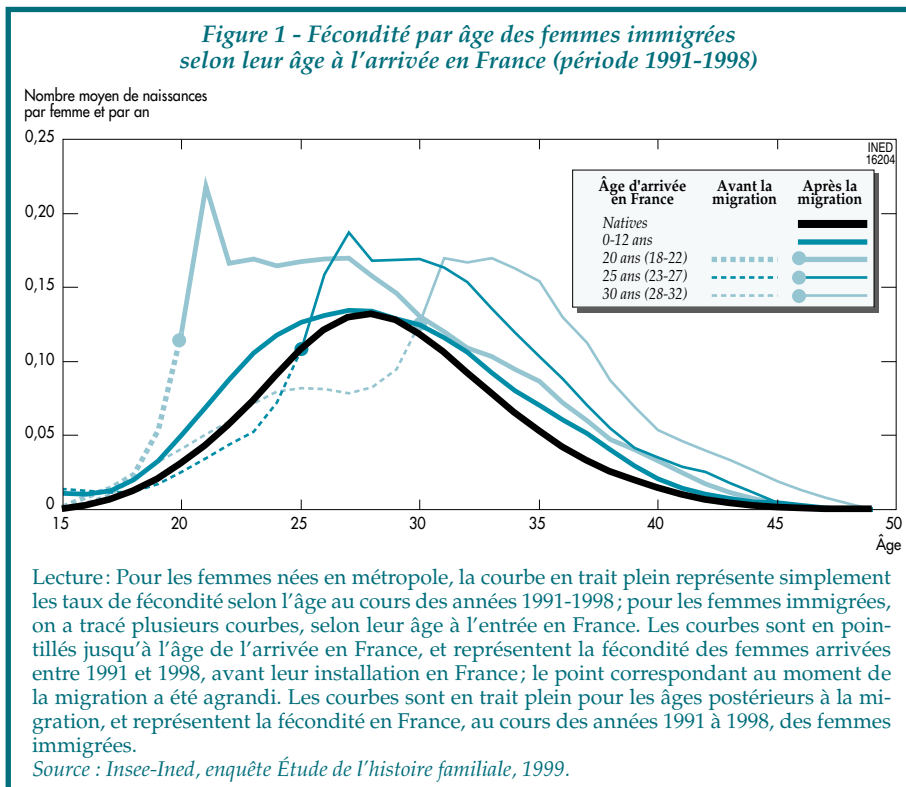
	Nombre moyen d'enfants par femme
<b>Ensemble</b>	<b>1,72</b>
Femme née en métropole	1,65
Femme immigrée	2,50
Autre*	1,78

\* : née française à l'étranger ou née dans les Dom-Tom.  
Champ : femmes et naissances en France métropolitaine, 1991-1998.  
Source : Insee-Ined, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

de fécondité par âge surestime fortement la fécondité des immigrées. Il revient à leur attribuer tout au long de la vie un profil de fécondité qui reste marqué par le rattrapage des naissances faisant suite à la migration. On fait comme si les immigrées n'en finissaient pas de s'installer en France et de rattraper la sous-fécondité précédant la migration.

◆ **Un nouvel indice pour la fécondité des immigrées : 2,16 enfants par femme**

Un tiers des femmes immigrées arrivées en France au cours des années 1991 à 1998 sont arrivées avant 18 ans, un tiers entre 18 et 27 ans, et un tiers après 27 ans. Pour tenir compte du changement majeur de comportement lié à l'arrivée en France, il est nécessaire de corriger



**Tableau 3 - Différence de fécondité entre les femmes immigrées et les femmes nées en France métropolitaine**

Lieu de naissance	Nombre moyen d'enfants par femme (1)	Écart de fécondité avec les femmes nées en France métropolitaine			Fécondité dans le pays d'origine des immigrées (2)
		Écart total	avant la migration	après la migration	
Ensemble des femmes	1,74	-	-	-	
Femme née en France métropolitaine	1,70	-	-	-	
Femme immigrée	2,16	0,46	-0,09	0,55	
Autre situation*	1,86	0,16	0,01	0,15	
<b>Pays de naissance des immigrées</b>					
Espagne	1,52	-0,18	-0,26	0,08	1,23
Italie	1,60	-0,11	-0,34	0,23	1,24
Portugal	1,96	0,25	0,12	0,14	1,49
Autre pays de l'Union européenne	1,66	-0,05	-0,32	0,27	1,44
Autre pays d'Europe	1,68	-0,03	-0,20	0,18	1,41
Algérie	2,57	0,87	0,08	0,79	3,64
Maroc	2,97	1,26	0,23	1,03	3,28
Tunisie	2,90	1,20	0,12	1,07	2,73
Autre pays d'Afrique	2,86	1,16	0,06	1,10	5,89
Turquie	3,21	1,51	0,23	1,28	2,90
Autre pays d'Asie	1,77	0,07	-0,18	0,25	2,85
Amérique ou Océanie	2,00	0,29	-0,31	0,61	2,54

\* née française à l'étranger ou née dans les Dom-Tom.

(1) Indice conjoncturel de fécondité tenant compte de l'âge d'arrivée en France. – Champ: femmes et naissances, 1991-1998.

(2) Indice conjoncturel de fécondité habituel, années 1990-1999, source ONU, 2003 [7].

Lecture: en 1991-1998, les femmes immigrées ont eu 0,46 enfant de plus que les femmes nées en métropole (2,16 au lieu de 1,70).

Note: Pour les femmes nées en France, cet indice estime la fécondité d'un groupe de femmes qui aurait la même distribution par âge que les immigrantes, en additionnant les enfants qu'elles ont déjà eus (approche longitudinale) et les enfants qu'elles auraient aux âges plus élevés « dans les conditions du moment » (approche transversale), ce qui explique que leur fécondité est estimée à 1,70 au lieu de 1,65. De même, la fécondité de l'ensemble des femmes pour les années 1991-1998 apparaît un peu plus élevée (1,74 au lieu de 1,72). Ces différences – de faible ampleur – tiennent au décalage actuel entre indicateurs longitudinaux et transversaux.

Source : Insee-Ined, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

les indices de fécondité classiques [5]. Le principe de la correction consiste à ne plus classer les femmes immigrées selon l'âge mais selon l'âge d'arrivée en France et la durée de séjour. On part du nombre d'enfants déjà nés au moment de l'arrivée, puis on calcule pour la suite du séjour des taux de fécondité par durée de séjour, et on somme le tout. De cette façon, l'indice de fécondité des immigrées tient compte de l'ensemble de leur trajectoire. On pondère ensuite les nombres moyens d'enfants nés avant et après la migration, pour chaque âge d'arrivée, par la répartition des femmes arrivées en 1991-98 selon leur âge d'arrivée, ce qui fournit une fécondité moyenne.

Le résultat est sensiblement différent de ce qu'on obtenait par la méthode classique (comparer le tableau 3 au tableau 2). Alors que la fécondité des femmes immigrées était estimée à 2,50 enfants à partir des seuls taux par âge, elle recule à 2,16 si l'on tient compte de la répartition des immigrées selon l'âge d'arrivée. Du coup, le surcroît de fécondité des immigrées par rapport aux femmes nées en France se réduit. Si l'on égalise les conditions de la comparaison en mettant en parallèle les femmes immigrées avec les natives de France présentant la même structure par âge, on constate que la différence de fécondité au cours de la période 1991-1998 passe de 0,85 enfant en moyenne à seulement 0,46 enfant. Cet écart est la résultante d'un déficit et d'un excédent : à leur arrivée en France, les femmes immigrées ont moins d'enfants que les femmes du même âge nées en France (0,09 enfant de moins); après leur arrivée, elles en ont 0,55 de plus.

La méthode proposée ici nécessite un grand nombre d'informations, que seule une enquête spécialisée peut fournir [5]. Elle procède par calcul indirect, en associant des indicateurs longitudinaux (pour les âges avant la migration) et transversaux (pour la fécondité aux âges qui suivent l'arrivée en France). Mais le résultat est clair : une fois pris en compte l'âge d'arrivée en France, la fécondité des immigrées est nettement moins élevée que ne le laisse croire la méthode habituelle fondée sur les seuls taux par âge et, de plus, la méthode permet de distinguer la fécondité avant l'arrivée en France et la fécondité après.

Remarquons que les mesures issues de l'état civil, qui estiment la fécondité des *étrangères* à partir des taux par âge, souffrent d'un biais supplémentaire. Les femmes devenues françaises sortent du calcul au moment où elles changent de nationalité; comme l'acquisition de la nationalité française suit souvent l'arrivée en France de quelques années, les taux de

fécondité des étrangères décrivent le comportement des immigrées entre leur arrivée en France et leur changement de nationalité, c'est-à-dire pendant la période de leur vie où leur fécondité est la plus forte. La somme des taux par âge des femmes étrangères atteint ainsi 2,8 enfants par femme [6], mais ce calcul est doublement artificiel.

### ◆ Des écarts réduits entre pays d'origine

Comment ces écarts de fécondité se modulent-ils selon la nationalité d'origine? On retrouve pour les femmes immigrées la hiérarchie des taux par âge calculés par l'Insee pour les populations étrangères [6]: les immigrées venues d'un pays d'Europe, à l'exception du Portugal, ont une fécondité plus faible que les femmes nées en France; les immigrées d'autres origines ont une fécondité supérieure. La différence est faible pour les femmes nées en Asie, à l'exception des natives de Turquie qui, comme les femmes originaires d'Afrique, ont nettement plus d'enfants que les femmes nées en France.

Bien que les mesures soient de qualité variable, en particulier pour les pays du Sud, on constate que la fécondité des immigrées est intermédiaire entre la fécondité des femmes vivant dans le pays d'origine et celle des femmes nées en France, sauf pour les immigrées d'origine portugaise, tunisienne et turque (dernière colonne du tableau 3).

La nouvelle méthode de calcul utilisée ici apporte deux informations supplémentaires. D'abord, les différences de fécondité avec les femmes nées en France se réduisent pour tous les pays d'origine, en particulier pour les femmes nées en Afrique subsaharienne, dont la fécondité est désormais estimée à 2,8 enfants. C'est encore 1,2 enfant de plus que les femmes nées en France, mais c'est un écart deux fois moindre que les 2,4 enfants de différence estimés d'après la méthode classique des taux par âge. De son côté, la fécondité des immigrées originaires d'Italie ou d'Espagne apparaît moins faible que ce que donne le calcul classique.

Ensuite, le surcroît de fécondité des immigrées, une fois qu'elles sont installées en France, est général et s'observe aussi chez les Européennes. Si ces dernières finissent cependant par avoir moins d'enfants que les femmes nées en France, c'est qu'elles sont venues avec peu d'enfants, compte tenu de leur âge à l'arrivée. Enfin, les femmes nées en Asie, arrivées avec peu d'enfants, ont une fécondité à peine supérieure à celle des femmes nées en France.

### RÉFÉRENCES

- [1] F. HÉRAN - « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et sociétés*, n° 397, Ined, janvier 2004  
 [2] C. BEAUMEL, L. DOISNAU, M. VATAN - « La situation démographique en 2001 », *Insee Résultats, Société*, n° 18, 2003  
 [3] J. BOËLDIEU, C. BORREL - « Recensement de la population : La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *Insee première*, n° 748, 2000

- [4] M. TRIBALAT - « Chronique de l'immigration », *Population*, n° 51, 1996, p. 141-194  
 [5] L. TOULEMON, M. MAZUY - « Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants », Document de travail, Ined, 2004  
 [6] F. LEGROS - « La fécondité des étrangères en France : une stabilisation entre 1990 et 1999 », *Insee première*, n° 898, 2003  
 [7] Organisation des Nations Unies, 2003 - *World Population Prospects: The 2002 Revision*